

AFFICHÉ LE 16 FEV. 2021

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le lundi 15 février 2021 à 10 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 20 janvier 2021, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Clotilde BERKI, représentant le Conseil départemental ;
Madame Isabelle MORINEAUD, représentant le Conseil départemental ;
Madame Martine THIEBLEMONT, représentant Provence Alpes Agglomération,
Madame Sandra FAURE, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, représentant le Conseil départemental ;
Monsieur Claude FIAERT, représentant Provence Alpes Agglomération, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Jean-Mikaël GASPARD, payeur départemental
Madame Vanessa CHARLES, directrice de la Culture du Conseil départemental

55
55
55
55

Délibération n° D-2021 – 12

OBJET : Bilan de clôture de l'audit 2017-2020

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Exposé des motifs –

En 2016, un audit a été diligenté par le Conseil départemental sur la gestion du conservatoire. Un plan d'actions a été préconisé et validé par les Présidents des collectivités membres statutaires du syndicat mixte pour la période de 2017 à 2020.

Le conservatoire s'est attaché à mettre en œuvre les recommandations et a présenté chaque année en comité syndical un bilan d'étape de réalisation.

Le bilan définitif de la mise en œuvre des recommandations de l'audit de 2017 à 2020 enregistre un taux de réalisation de 68 % et 6 % des actions sont en cours de réalisation. Il est proposé d'acter la clôture du plan d'actions.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver la clôture du plan d'actions 2017 – 2020 préconisées par l'audit du Conseil départemental réalisé en 2016 sur la gestion du conservatoire, indiquant un taux de réalisation de 68 % et de 6 % pour des actions en cours de réalisation.

D'autoriser la Présidente du syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait à Digne-les-Bains le 15 février 2021.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,

Brigitte REYNAUD.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brigitte Reynaud', written over the stamp.

1950
1951
1952
1953
1954
1955